



Église des Pays de l'Ain

2 novembre 2017

n° 11

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Sommaire en dernière page

Dimanche 19 novembre : première Journée Mondiale des Pauvres

Au terme du Jubilé de la Miséricorde, j'ai voulu offrir à l'Église la Journée Mondiale des Pauvres, afin que dans le monde entier les communautés chrétiennes deviennent toujours davantage et mieux signe concret de la charité du Christ pour les derniers et pour ceux qui sont le plus dans le besoin. Aux autres Journées mondiales instituées par mes Prédécesseurs, qui sont désormais une tradition dans la vie de nos communautés, je voudrais que s'ajoute celle-ci, qui apporte à leur ensemble un complément typiquement évangélique, c'est-à-dire la prédilection de Jésus pour les pauvres.

J'invite l'Église tout entière ainsi que les hommes et les femmes de bonne volonté à avoir le regard fixé, en cette journée, sur tous ceux qui tendent les mains en criant au secours et en sollicitant notre solidarité. Ce sont nos frères et sœurs, créés et aimés par l'unique Père céleste. Cette Journée entend stimuler, en premier lieu, les croyants afin qu'ils réagissent à la culture du rebut et du gaspillage, en faisant leur la culture de la rencontre. En même temps, l'invitation est adressée à tous, indépendamment de l'appartenance religieuse, afin qu'ils s'ouvrent au partage avec les pauvres, sous toutes les formes de solidarité, en signe concret de

fraternité. Dieu a créé le ciel et la terre pour tous ; ce sont les hommes, malheureusement, qui ont créé les frontières, les murs et les clôtures, en trahissant le don original destiné à l'humanité sans aucune exclusion.

Je souhaite que les communautés chrétiennes, au cours de la semaine qui précède la Journée Mondiale des Pauvres, qui cette année sera le 19 novembre, 33^e dimanche du Temps Ordinaire, œuvrent pour créer de nombreux moments de rencontre et d'amitié, de solidarité et d'aide concrète. Ils pourront, ensuite, inviter les pauvres et les volontaires à participer ensemble à l'Eucharistie de ce dimanche, en sorte que la célébration de la Solennité de Notre Seigneur Jésus Christ Roi de l'univers se révèle encore plus authentique, le dimanche suivant. La royauté du Christ, en effet, émerge dans toute sa signification précisément sur le Golgotha, lorsque l'Innocent cloué sur la croix, pauvre, nu et privé de tout, incarne et révèle la plénitude de l'amour de Dieu. Son abandon complet au Père, tandis qu'il

Illustration : statues des saints et évêques du diocèse, clocher de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Belley : Mgr Camus, St Trivier et Mgr Cortois de Quincey

exprime sa pauvreté totale, rend évident la puissance de cet Amour, qui le ressuscite à une vie nouvelle le jour de Pâques.

En ce dimanche, si dans notre quartier vivent des pauvres qui cherchent protection et aide, approchons-nous d'eux : ce sera un moment propice pour rencontrer le Dieu que nous cherchons. Selon l'enseignement des Écritures (cf. Gn 18, 3-5 ; He 13, 2), accueillons-les comme des hôtes privilégiés à notre table ; ils pourront être des maîtres qui nous aident à vivre la foi de manière plus cohérente. Par leur confiance et leur disponibilité à accepter de l'aide, ils nous montrent de manière sobre, et souvent joyeuse, combien il est important de vivre de l'essentiel et de nous abandonner à la providence du Père.

À la base des nombreuses initiatives qui peuvent se réaliser lors de cette Journée, qu'il y ait toujours la prière. N'oublions pas que le Notre Père est la prière des pauvres. La demande du pain, en effet, exprime la confiance en Dieu pour les besoins primaires de notre vie. Ce que Jésus nous a enseigné par cette prière exprime et recueille le cri de celui qui souffre de la précarité de l'existence et du manque du nécessaire. Aux disciples qui demandaient à Jésus de leur apprendre à prier, il a répondu par les paroles des pauvres qui s'adressent au Père unique dans lequel tous se reconnaissent comme frères. Le Notre Père est une prière qui s'exprime au pluriel : le pain demandé est "notre", et cela comporte partage, participation et responsabilité commune. Dans cette prière, nous reconnaissons tous l'exigence de surmonter toute forme d'égoïsme pour accéder à la joie de l'accueil réciproque.

Je demande aux confrères évêques, aux prêtres, aux diacres – qui par vocation ont la mission du soutien aux pauvres –, aux personnes consacrées, aux associations, aux mouvements et au vaste monde du

2 • EPA Novembre 2017

volontariat d'œuvrer afin que par cette Journée Mondiale des Pauvres s'instaure une tradition qui soit une contribution concrète à l'évangélisation dans le monde contemporain.

Que cette nouvelle Journée Mondiale, par conséquent, devienne un appel fort à notre conscience de croyants pour que nous soyons plus convaincus que partager avec les pauvres nous permet de comprendre l'Évangile dans sa vérité la plus profonde. Les pauvres ne sont un problème : ils sont une ressource où il faut puiser pour accueillir et vivre l'essence de l'Évangile.

Pape François

1^{ère} JOURNÉE MONDIALE DES PAUVRES

PASCAL ROLAND, ÉVÊQUE DE BELLEY-ARS INVITE LA COMMUNAUTÉ AFRICAINE
à participer à l'Eucharistie célébrée
LE 19 NOVEMBRE 2017 À 11H
en l'Église Notre-Dame de la Miséricorde à Ars

Thème : Le Curé d'Ars et le Cardinal Emile Biayenda.
Deux visages de la Miséricorde au cœur des pauvres et des familles

Renseignements - Sanctuaire d'Ars
451, rue Jean Marie Vianney - 01480 Ars sur Formans
☎ 04 74 08 17 17 - info@arsnet.org - arsnet.org

**Première Journée Mondiale des Pauvres
Sanctuaire d'Ars, 19 novembre 2017**
9h45 : Accueil à Notre-Dame de la Miséricorde
10h : Conférence de Mgr Pascal Roland et du P. Patrice Chocholski
11h : Messe suivie du verre de l'amitié
14h : Visite des lieux
15h : Workshop pour la 1^{ère} Journée Mondiale des Pauvres

Agenda de notre évêque

Du vendredi 3 au mercredi 8 novembre

Assemblée plénière des évêques de France
à Lourdes

Jeudi 9 novembre

Conseil épiscopal

Vendredi 10 et samedi 11 novembre

Session de la Fraternité Magnificat à l'Abbaye
Notre-Dame des Dombes

Dimanche 12 novembre

Confirmation du doyenné de la Plaine de
l'Ain à Lagnieu

Du dimanche 12 au mardi 14 novembre

Session du presbyterium à Paray-le-Monial

Mercredi 15 novembre

Rencontre de l'économiste et du vicaire
général

Rencontre du directeur diocésain de
l'enseignement catholique

Rencontre du délégué de tutelle
congrégationniste des Filles de la Charité

Conférence de tutelle de l'enseignement
catholique

Conférence de Michel de Gigord (MEP)
« Islam en Asie »

Jeudi 16 novembre

Collège des consultants à l'Abbaye Notre-
Dame des Dombes

Conseil des doyens à l'Abbaye Notre-Dame
des Dombes

Jeudi 16 et vendredi 17 novembre

Conseil presbytéral à l'Abbaye Notre-Dame
des Dombes

Vendredi 17 novembre

Conférence de Mme Chantal Delsol,
philosophe, historienne des idées politiques
« La haine du monde: Totalitarismes et
postmodernité », analyse de la situation

du monde aujourd'hui, regard sur la vie
politique : à 16 h pour les prêtres et à 20 h 30
pour le grand public

Samedi 18 novembre

Confirmations du doyenné de Dombes à
Vonnas

Confirmations du doyenné du Val de Saône
à Ars

Compte-rendu du pèlerinage au Congo à Ars

Dimanche 19 novembre

Messe avec les familles africaines pour le 40^e
anniversaire du martyr du cardinal Emile
Biyenda à Ars

Lundi 20 et mardi 21 novembre

Session Pasteurs selon mon Cœur pour les
évêques de la Province à Ars

Mercredi 22 et jeudi 23 novembre

Formation provinciale à l'accompagnement
spirituel pour les prêtres à Ars

Du vendredi 24 au mercredi 29 novembre

Visite pastorale à Villars-les-Dombes

Mercredi 29 novembre

Rencontre du responsable de l'Institut du
corps

Conférence du P. André Daher « la
radicalisation »

Jeudi 30 novembre

Enseignement au séminaire d'Ars

Heure sainte et messe avec la garde d'honneur
du Sacré-Cœur à Villars-les-Dombes

Conseil presbytéral : assemblée des 16 et 17 novembre 2017

Chers frères prêtres,

Conformément aux *Statuts du Conseil presbytéral* (art. 3, 23 et 28), je convoque la prochaine assemblée ordinaire du Conseil presbytéral, du jeudi 16 novembre 2017, 9h30 (office de Tierce), au vendredi 17 novembre 2017, 14h (fin du déjeuner), à l'Abbaye Notre-Dame des Dombes. Je suis heureux de vous y inviter personnellement et de solliciter votre précieuse collaboration pour le bien commun de notre diocèse. Si l'un d'entre vous avait un empêchement majeur, il m'avertira sans tarder (*Statuts*, art. 09).

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour préparé avec l'aide du Bureau, le 22 septembre.

Avec les doyens, nous élaborerons une feuille de route de réflexion sur le dimanche, nous ferons le point sur la préparation des assises diocésaines de l'immobilier et sur le rôle du Conseil diocésain pour l'évangélisation. Nous commencerons aussi à échanger sur les changements de mission et les regroupements paroissiaux à venir.

Au cours de la 2^e partie de notre assemblée, nous ferons le bilan de la session du Presbyterium (Paray-le-Monial, du 12 au 14 novembre) et des nouvelles orientations de la pastorale des jeunes. Nous travaillerons sur trois orientations données par le Pape François :

- Le discernement, à la lumière de l'Exhortation *Amoris Laetitia*, avec l'aide du Père Antoine Desarbre.
 - La « journée de la Parole de Dieu » (date libre), à la lumière de *Verbum Domini*, avec l'aide du P. Daniel-Paul Bilis.
 - La « journée des pauvres » (19 novembre 2017, 33^e dimanche), à
- 4 • EPA Novembre 2017

la lumière de l'Encyclique *Caritas in veritate*, avec l'aide du P. Parfait Batekouahou (aumônier diocésain du Secours Catholique). Sont aussi à l'ordre du jour les questions suivantes : l'approbation des règlements intérieurs des conseils paroissiaux et des Statuts des Laïcs en mission ecclésiale (LME), la mise en place des classeurs administratifs et un partenariat éventuel avec un diocèse du Liban.

Pour le déroulement fructueux de nos travaux, je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance des documents joints par le bureau. N'hésitez pas à solliciter et à recueillir les avis de vos confrères sur ces sujets et à apporter leurs contributions éventuelles.

En attendant de vous retrouver à Notre-Dame des Dombes, je vous souhaite une bonne continuation dans l'accomplissement de votre mission !

Bien fraternellement,

+ Pascal Roland

PS : Pour information le collège des Consultants se réunira le jeudi 16 novembre 2017, à l'abbaye Notre-Dame des Dombes (8h-9h)



Conférence du P. Alain Mattheeuws, sj, sur l'exhortation *Amoris Laetitia*, le 21 septembre 2017

Programme de l'Assemblée

Jeudi 16 novembre 2017

9h30 : Office de Tierce et introduction

9h45 : Assises diocésaines de l'immobilier : le travail des doyennés

10h30 : Changements de mission et regroupements à venir : quelles priorités ?

11h15 : Conseil diocésain de l'évangélisation : quelle suite donner ?

12h00 : Messe avec la communauté du Chemin Neuf

14h15 : Une feuille de route diocésaine sur le dimanche ?

15h30 : Fin du travail avec les doyens

16h00 : Points de repères pour le discernement (*Amoris Laetitia*)

18h30 : Vêpres avec la Communauté du Chemin Neuf

19h30 : Dîner et veillée avec le P. Martin Soboul et des membres de la pastorale des jeunes

Vendredi 17 novembre 2017

8h45 : Laudes

9h00 : Bilan de la session du Presbyterium (Paray-le-Monial)

9h45 : Réflexion sur la « Journée des pauvres » (19 novembre) : intervention du P. Parfait Batekouahou, aumônier diocésain du Secours Catholique, à la lumière de *Caritas in Veritate*

10h15 : Réflexion sur la « Journée de la Parole de Dieu » (date libre) : intervention du P. Daniel-Paul Bilis (à la lumière de *Verbum Domini*)

11h00 : Reprise de la réflexion sur la feuille de route diocésaine sur le dimanche

11h30 : Questions diverses et informations

- Un partenariat avec un diocèse du Liban ?
- Règlements intérieurs des conseils paroissiaux
- Statuts des Laïcs en mission ecclésiale
- Mise en place des classeurs administratifs

12h45 : Sexte et déjeuner

14h00 : Fin de la session

Informations diocésaines

Messe pour les bienfaiteurs du diocèse

Depuis 2012 sont célébrées des messes à l'intention des bienfaiteurs du diocèse, le 21 novembre, en la fête de la Présentation de la Vierge Marie.

Cette année, la messe pour le diocèse sera célébrée, par délégation de Mgr Roland, à 18h30 à la chapelle de la Trinité de Gex.

Une messe doit également être célébrée dans chaque paroisse, par le curé ou par un autre prêtre, sous la responsabilité du curé ; elle sera annoncée et inscrite sur la feuille paroissiale le dimanche précédent le 21 novembre ; l'offrande sera prise sur la quête du jour ou sur les quêtes des funérailles du mois de novembre.

Nomination

M. Marcel Bouvier, Président de l'Hospitalité diocésaine Notre-Dame de Lourdes, est renouvelé dans sa mission pour une durée de trois ans, à dater du 1^{er} septembre 2017.

Excardination

M. l'abbé Romain Farque, originaire de Belfort et ordonné prêtre pour le diocèse de Belley-Ars le 27 juin 2010, est incardiné dans la Communauté Saint-Martin, à dater du 19 octobre 2017. En septembre 2013, après trois années pastorales comme vicaire paroissial (un an à Bellegarde-sur-Valserine et deux ans à Belley), il avait été admis en probation au sein de la Communauté Saint-Martin, puis comme membre à part entière en juin 2014.

Nouvelles coordonnées

Père Bernard Perret

Impasse de Lorette - 01270 Coligny

Portable : 06 60 92 21 13

(Erratum de l'annuaire 2018)

Propre des saints du diocèse

Une nouvelle édition du **Propre des saints** du diocèse de Belley-Ars vient de paraître, **Missel et Bréviaire**, sous le titre **Propre des saints du diocèse de Belley-Ars et des nouveaux saints du calendrier universel**. Cette édition est d'abord une mise à jour du **Propre** du diocèse, avec l'intégration de la bienheureuse Rosalie Rendu. Elle regroupe aussi dans les mêmes livrets la mémoire des nouveaux saints du calendrier universel, ainsi que quelques autres fêtes ou mémoires très populaires.

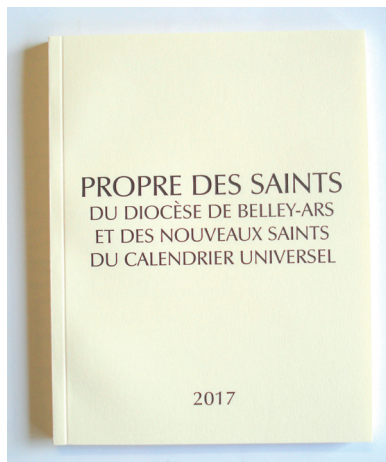
Le **Missel propre** (112 pages, 10 €) contient une courte biographie, les oraisons et les antiennes, et le cas échéant les lectures et les préfaces.

Le **Bréviaire propre** se présente sous la forme de quatre livrets, suivant les quatre volumes de la Liturgie des Heures, avec l'Office des lectures pour chacun des saints (de 28 à 64 pages, 15 € les quatre livrets).

Un exemplaire de chacun de ces livrets sera remis gratuitement dans les prochaines semaines aux prêtres, aux diacres, aux groupements paroissiaux et aux communautés religieuses du diocèse.

Les paroisses et communautés qui souhaiteraient se procurer d'autres livrets peuvent en acheter auprès du service communication : sdpc01@gmail.com.

Ces livrets sont également disponibles à La Procure Notre-Dame à Bourg-en-Bresse et à la librairie du Sanctuaire à Ars.



Le missel propre

Annuaire et calendriers liturgiques

Diffusion à partir du jeudi 2 novembre 2017, dans les lieux habituels :

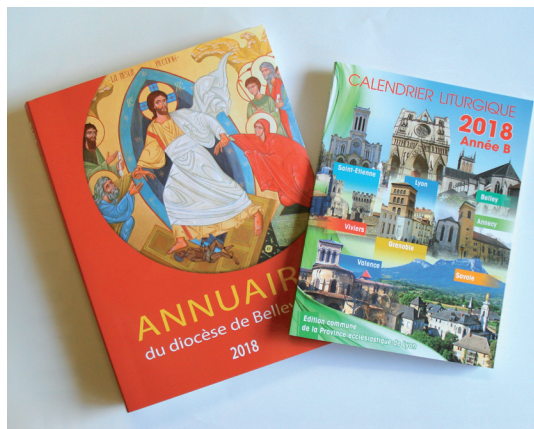
- La Procure – Notre Dame : 16, rue Notre-Dame – Bourg-en-Bresse – 04 74 22 41 16
- Librairie du Sanctuaire d'Ars : Rue St-Jean-Marie-Vianney – 04 74 08 17 00
- Chancellerie de l'Évêché : 31 rue Docteur Nodet – 04 74 32 86 32

Les exemplaires à prendre à l'évêché doivent avoir été commandés 8 jours avant afin que le colis et la facture puissent être préparés par M. Hervé Chesnel, présent à l'évêché le mardi matin et le jeudi matin (mail : chancellerie@belley-ars.fr ; télécopie – 04 74 32 86 31).

Comme l'an passé, le prix de l'annuaire est de 10 €, celui du calendrier liturgique est de 3,50 €.

L'annuaire et le calendrier liturgique 2018

Les quatre livrets du bréviaire propre



Notre Père et lettre pastorale

Le 3 décembre, le premier dimanche de l'Avent, selon la décision prise par les évêques de France lors de leur assemblée plénière de mars 2017, une nouvelle traduction du Notre Père entrera en vigueur dans toute forme de liturgie. Les fidèles catholiques ne diront plus désormais : « *Ne nous soumetts pas à la tentation* » mais « *Ne nous laisse pas entrer en tentation* ».

A cette occasion, Mgr Pascal Roland adressera une lettre pastorale à tous les chrétiens du diocèse, qui sera accompagnée d'une carte présentant la nouvelle traduction du Notre Père. Elle sera distribuée dans les paroisses au début de l'Avent.

Registres 2017 et 2018

• **Registres 2018** : les registres de catholicité de l'année 2018 sont actuellement disponibles à l'évêché à partir du jeudi 2 novembre 2017. Ils seront distribués lors des prochaines rencontres du presbyterium ou de l'assemblée des doyens.

Les paroisses utilisant des registres pré-reliés peuvent commander les volumes dont elles ont besoin directement auprès du fournisseur Paroi-Service (77760 Recloses, paroi.services@wanadoo.fr - 01 64 24 24 44).

• **Registres 2017** : Curés et notaires paroissiaux sont invités à procéder aux opérations suivantes d'ici la fin de l'année civile pour la clôture des registres de catholicité de l'année 2017.

- Vérifier les actes de l'année écoulée : signatures, dates, tables des sépultures, des communions et confirmations (avec lieu et date de baptême).
- Compléter la récapitulation finale.
- Signer la récapitulation finale (curé ou administrateur) ; la signature du doyen n'est pas obligatoire (c'est à lui de voir s'il peut vérifier effectivement les registres de toutes les paroisses de son doyenné et à en faire la demande aux curés de son doyenné).
- Prévoir le dépôt à la chancellerie de

l'exemplaire des registres de 2017 qui revient à l'évêché. Comme les années précédentes, une remise sur les annuaires 2019 récompensera le dépôt en janvier des registres de 2017 : 50% (avant le 16), 25 % (du 16 au 31).

Curés et notaires sont également priés de procéder aux autres opérations suivantes :

- Vérifier si toutes les notifications et transcriptions ont bien été faites et envoyées à la chancellerie : baptêmes hors paroisse, mariages, confirmations.
- Classer et archiver les dossiers de préparation de l'année écoulée : préparations (baptêmes, communions, confirmations, mariages, funérailles), catéchismes, aumôneries, conseils paroissiaux etc...
- Transmettre à la chancellerie l'index informatisé des baptêmes de l'année écoulée et, si possible de quelques années antérieures (prendre contact avec le chancelier pour les procédures de saisie et de transfert).

Rencontre annuelle des notaires paroissiaux

Les 3 et 5 octobre dernier, 36 personnes ont participé à la rencontre annuelle des notaires paroissiaux, dont 4 curés de paroisse. La moitié des groupements paroissiaux et presque tous les doyennés étaient représentés. Merci à tous les notaires paroissiaux pour leur dévouement fidèle et spécialement aux nouvelles recrues. Merci au Père Sautereau, vice chancelier, et à M. Paul Cattin, archiviste diocésain, pour l'animation de leurs ateliers respectifs, lesquels ont été fort appréciés. Merci à tous du bon accomplissement des tâches administratives au service de la mission. La rencontre de l'année 2018 est fixée au mardi 2 octobre (matin) ou au jeudi 4 octobre (après-midi).

Agenda des événements diocésains

Journée pour les prêtres avec le Centre Billings France

Mardi 7 novembre de 9h à 17h au Foyer sacerdotal Jean-Paul II à Ars

Journée de témoignages de couples pratiquant la méthode Billings et de partage avec les prêtres. Participation de Bertrand et Gabrielle Vialla, présidents du Centre Billings.

Contact : fsacerdotal.ars@wanadoo.fr

Conférences pour la connaissance de l'Islam A 20h30 à la Maison Jean-Marie Vianney Retransmission en direct sur Internet

- **Mercredi 15 novembre** : P. Michel de Gigord, prêtre des MEP, missionnaire aux Philippines pendant 20 ans : L'Islam en Asie
- **Mercredi 29 novembre** : P. André Daher, prêtre libanais : La radicalisation
- **Mercredi 13 décembre** : Mme Hela Ouardi, universitaire tunisienne : Les derniers jours de Muhammad

Bien vivre sa retraite avec le MCR

Jeudi 16 novembre de 9h30 à 12h30 à la MJMV

Table ronde ouverte à tous, avec le P. Dominique Oudot, aumônier national du MCR, M. Xavier Breton, député de l'Ain, et Mme Annie Flatin, médecin.

Contact : annickfurzac@orange.fr

Formation «Préparation des funérailles»

Vendredi 17 novembre

Contact : sedif.belleyars@gmail.com

Conférence de Chantal Delsol

Vendredi 17 novembre à la MJMV

Conférence de Chantal Delsol, philosophe,

historienne des idées politiques « La haine du monde : Totalitarismes et postmodernité », analyse de la situation du monde aujourd'hui, regard sur la vie politique : à 16h pour les prêtres et à 20h30 pour le grand public

Approfondir notre vie spirituelle : le combat spirituel

Lundi 20 et mardi 21 novembre 2017 à l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey

Deux jours de session avec le P. Faure

Contact : sedif.belleyars@gmail.com

Apprends-moi, Seigneur, à te voir dans le frère malade

Samedi 25 novembre de 9h à 12h à la MJMV

Formation avec Pierre Davienne, diacre, et Bruno Bal-Pétré, infirmier. Repas (12 €) sur réservation avant le 15 novembre. Participation à la matinée (5 €)

Contact : pastoralesante01@orange.fr

Formation à la préparation au mariage

Samedi 9 décembre de 9h à 17h à la MJMV

« Connaître la théologie du mariage pour mieux accompagner » par Hélène Bricout, théologienne.

Contact : pastoraledesfamilles01@gmail.com

Sommaire

Message pour la 1 ^{ère} Journée mondiale des Pauvres	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 3
Conseil Presbytéral	p. 4
Informations diocésaines	p. 5
Agenda diocésain	p. 8

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 2 novembre 2017

Directeur de la publication : P. Frédéric PELLETIER - Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : R. Malfroy-Camine (p. 1), SDPC.

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - sdpc01@gmail.com
catholique-belley-ars.cef.fr